



Un examen des échelles adaptées à une approche écosystémique des pêches : une perspective multidisciplinaire

Pascal Le Floc'h¹, Michel Bertignac², Olivier Curtil¹, Claire Macher³, Emilie Mariat-Roy⁴, Yves-Marie Paulet⁵

¹Université de Brest, IUEM-AMURE, France

²IFREMER, France

³IFREMER, AMURE, France

⁴CETMA, MNHN, ApoliMer, France

⁵Université de Brest, IUEM-LEMAR, France

13ème colloque de l'AFH, Ifremer Nantes
28 au 30 juin 2017

“Pêches et changements globaux”

Plan

1. Problématique
2. Etapes clés de la gestion écosystémique des pêches
3. Définition : approche pluridisciplinaire
4. Deux échelles spatiales comparées
5. Discussion

1. Problématique

L'approche écosystémique des pêches (AEP) est recommandée pour la gestion des stocks exploités par les flottilles européennes depuis la réforme de 2013.

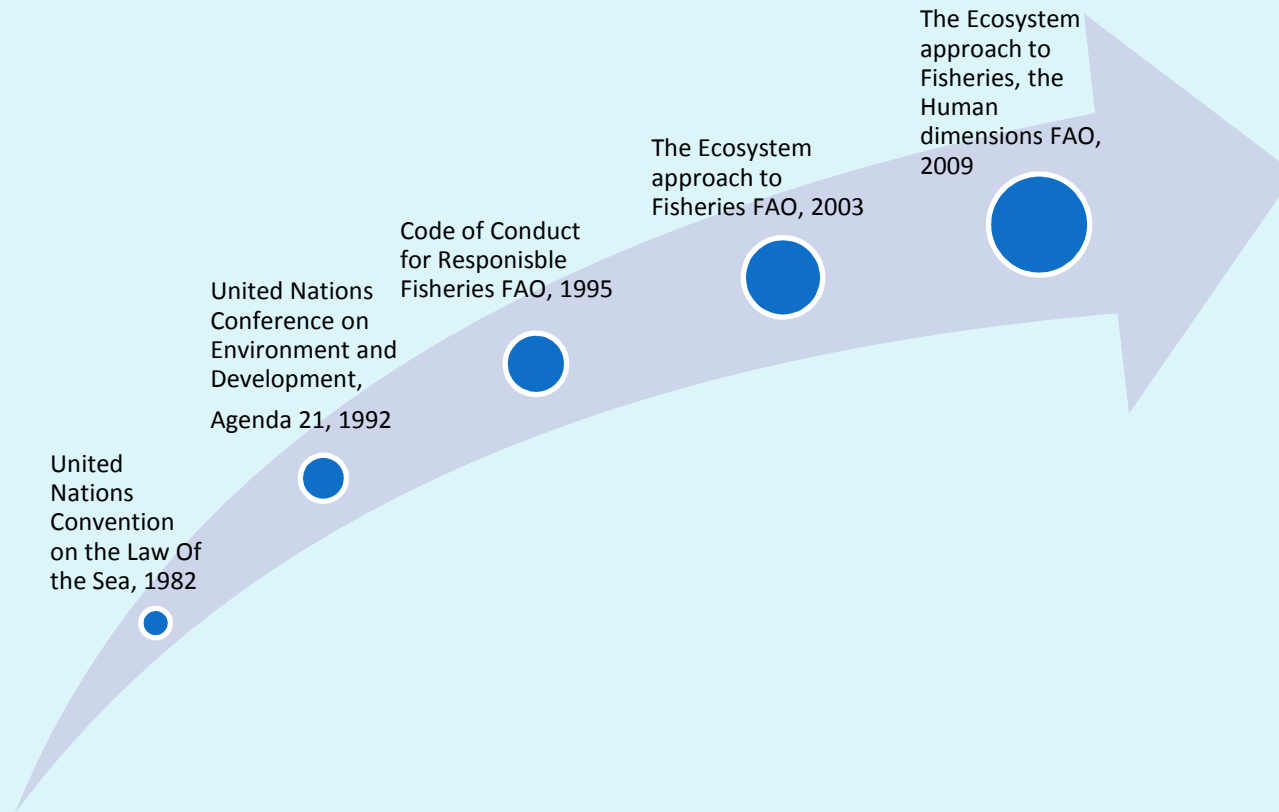
Une gestion écosystémique est conçue comme une approche intégrée tenant compte de toutes les activités humaines exerçant une pression sur les ressources marines vivantes dans un espace géographique limité.

La distinction entre mer territoriale et la ZEE est pertinente sur le plan institutionnel et halieutique.

délégation de pouvoirs pour la gestion et conservation et le maintien ou l'amélioration de l'état de conservation des écosystèmes marins

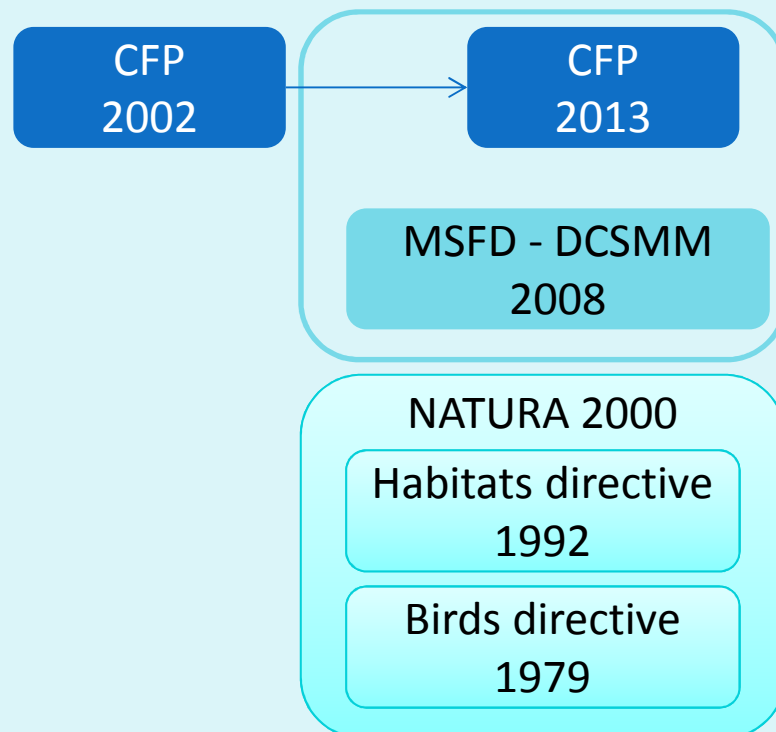
les stocks inféodés à la bande côtière (ou stocks strictement locaux) échappent parfois au système des TACs européens

2. Etapes clés de la gestion écosystémique des pêches



2002 : intégration du concept d'approche écosystémique dans la PCP: « [la Communauté] a pour objectif la mise en œuvre progressive d'une approche de la gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes » (Conseil européen, 2002).

2013 :La dimension environnementale devient un élément central de la PCP : « *La PCP met en oeuvre l'approche écosystémique de la gestion des pêches afin de faire en sorte que les incidences négatives des activités de pêche sur l'écosystème marin soient **réduites** au minimum et vise à faire en sorte que les activités d'aquaculture et de pêche permettent d'**éviter** la dégradation du milieu marin.* » (Conseil et Parlement européen, 2013).



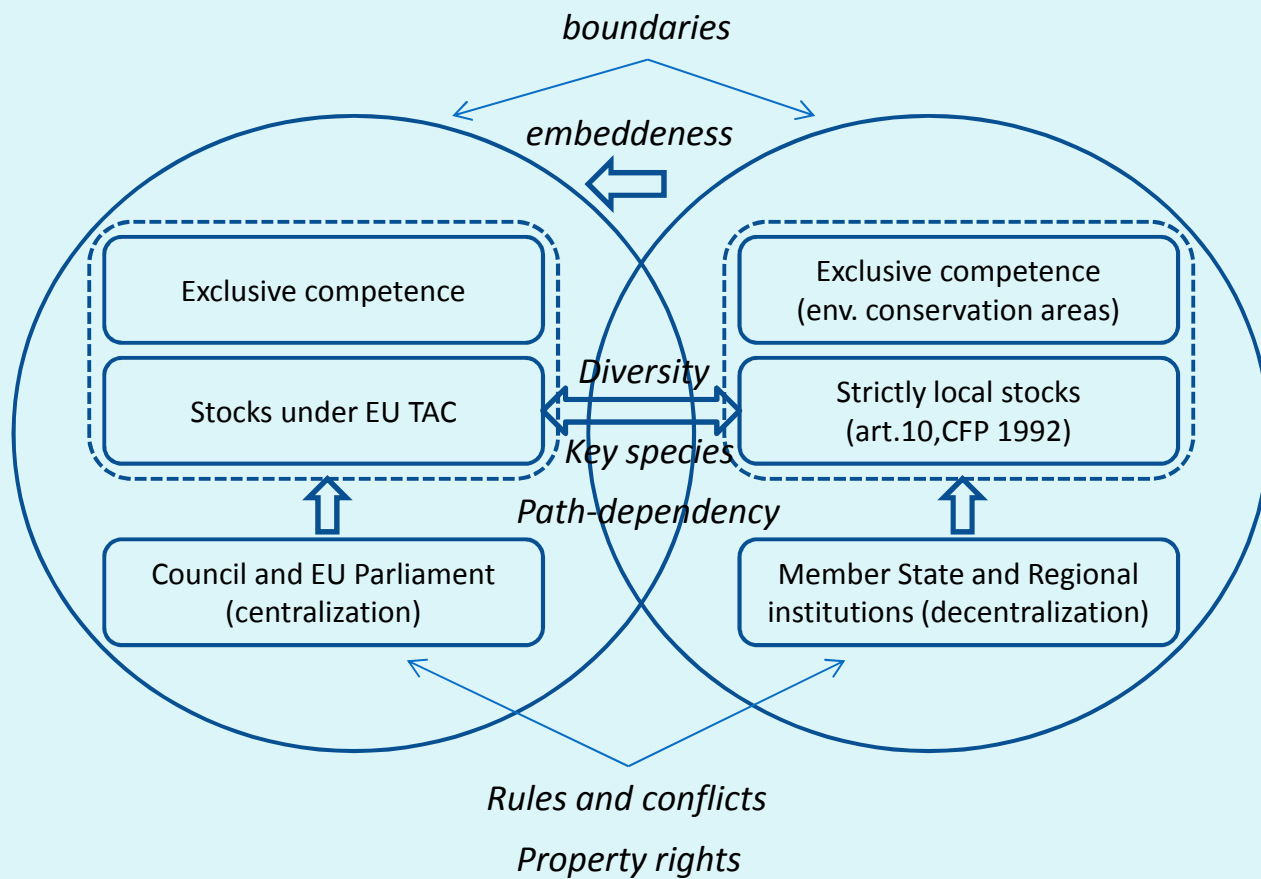
3. Définition : approche pluridisciplinaire

Aspects juridiques : Compétence exclusive dans le domaine de la conservation des ressources biologiques de la mer dans le cadre de la PCP ; délégation aux Etats membres dans une zone de 12 MN

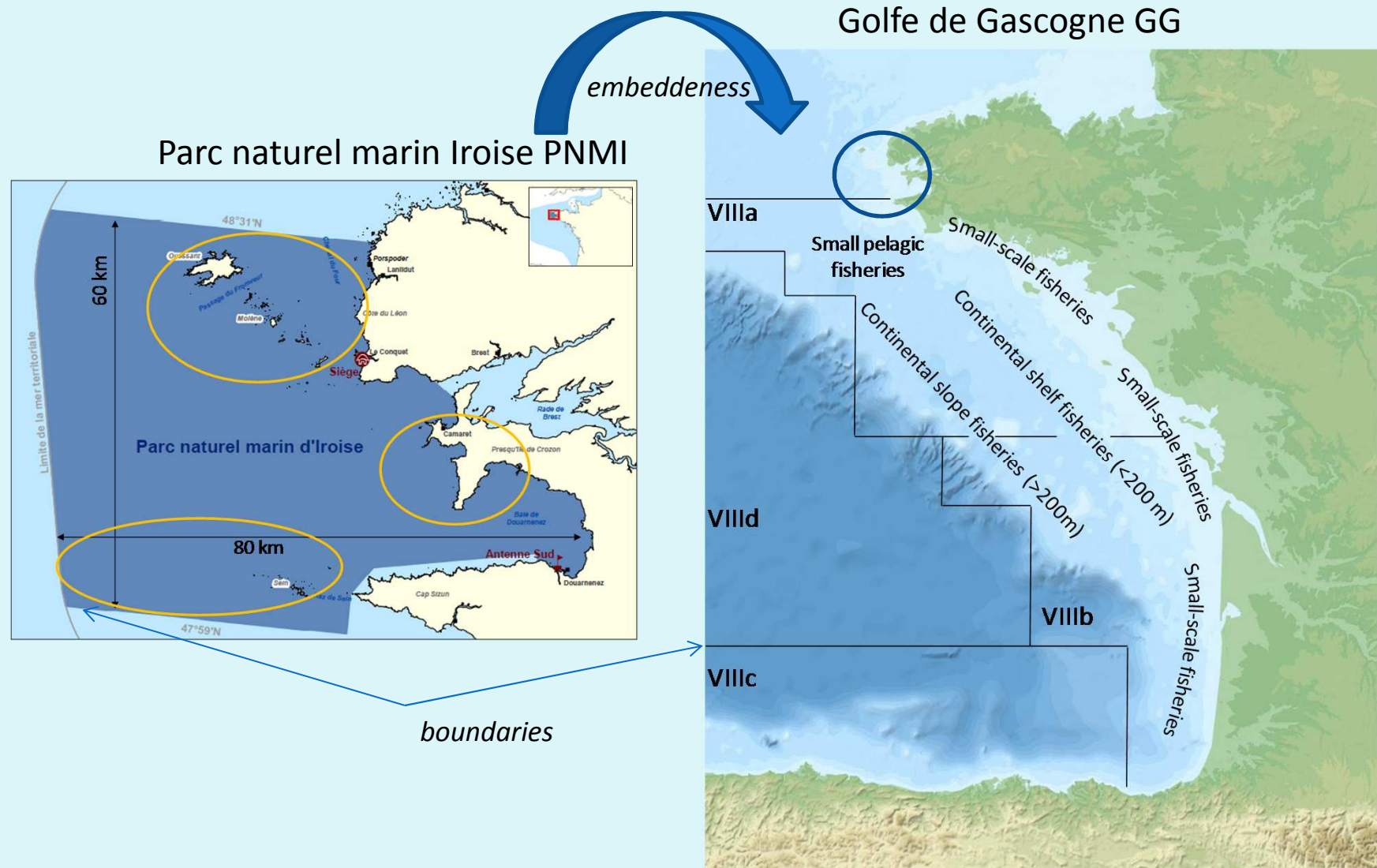
Aspects socio-économiques : rôle des institutions et définition des droits de pêche

Aspects de biologie des pêches : diversité des espaces de réalisation des cycles de vie des espèces et dynamiques d'abondance temporelle

Systèmes socio-écologiques (Ostrom, Levin, North)

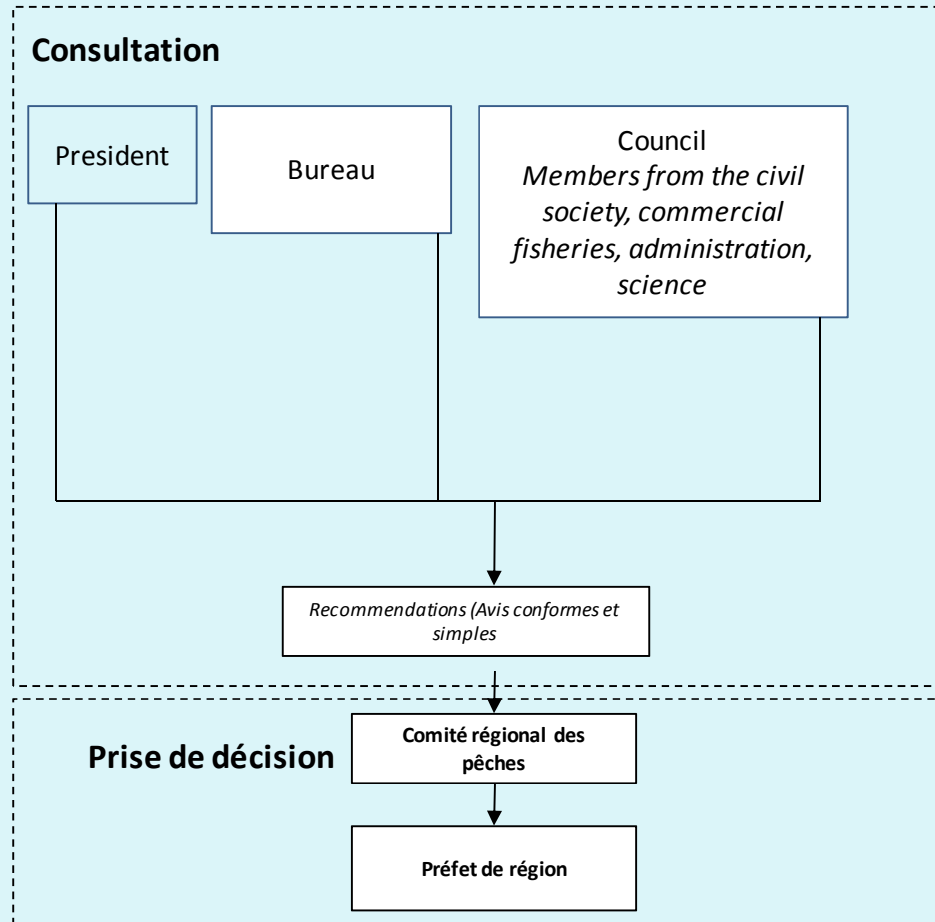


4. Deux échelles spatiales comparées

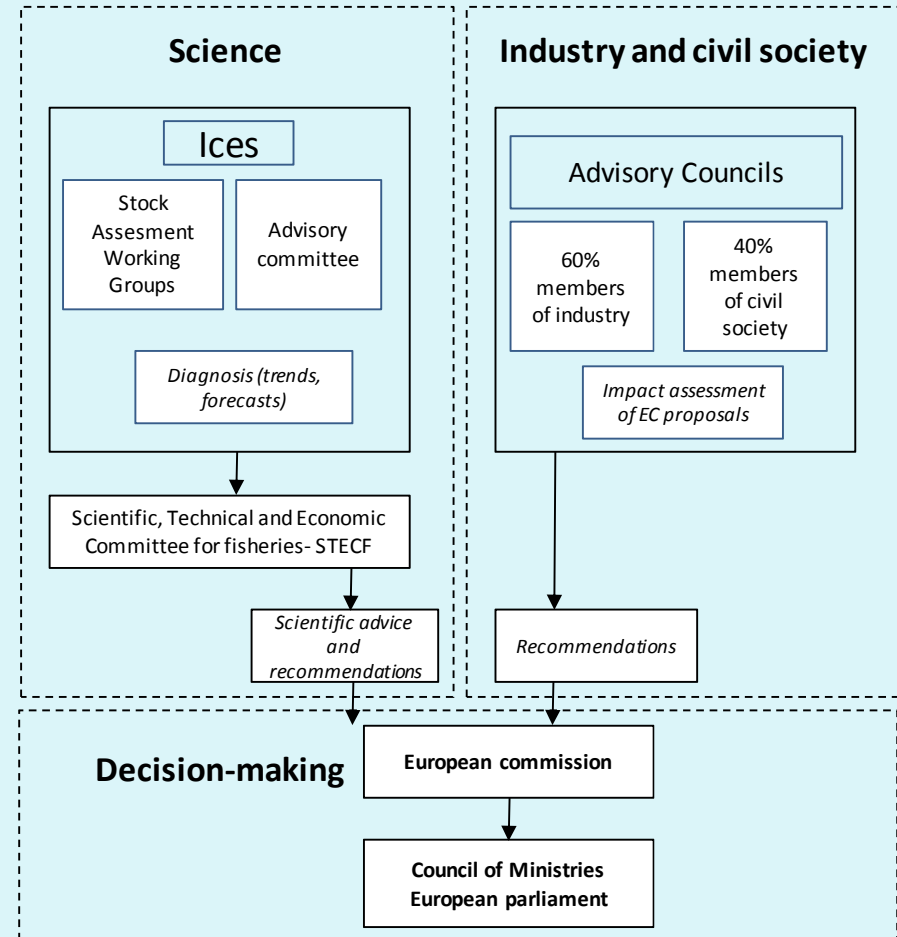


Processus institutionnel :
 « rules and conflicts », « property rights », « path-dependency »

Iroise



Golfe de Gascogne



5. Discussion

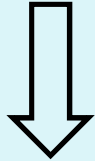
Questions d'échelles adaptées à une gestion écosystémique :

-Échelle spatiale et temporelle :

- interactions mer intérieure et ZEE
- Interactions bassins versants et mer intérieure

-Echelle institutionnelle :

- Centralisation (compétence exclusive dans la ZEE, au-delà des 12 MN)
- Décentralisation (délégation dans les mers intérieures)



Plus grande efficacité pour réduire les impacts négatifs de la pêche sur l'écosystème ?
Un modèle décentralisé favorise t-il une approche écosystémique des pêches ?

merci

